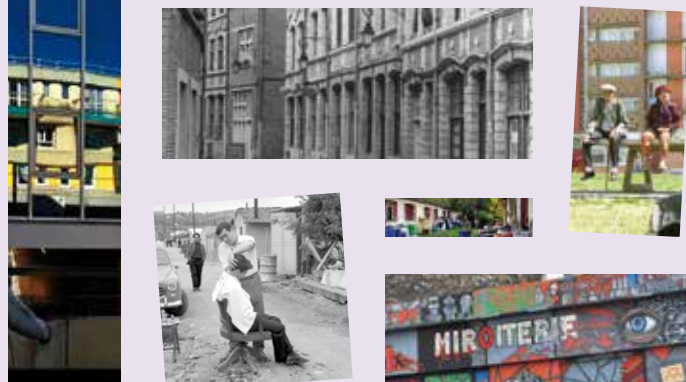
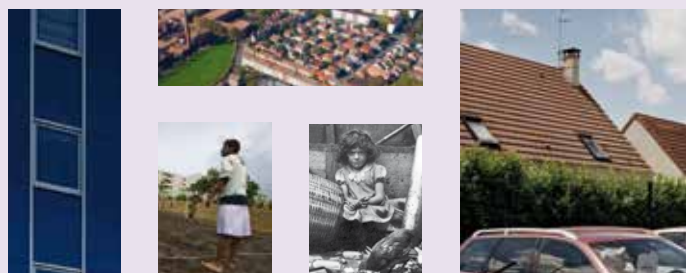


HISTOIRE DU PEUPLLEMENT DES QUARTIERS POPULAIRES



Cette exposition retrace les grandes étapes de la construction des quartiers populaires. Depuis les cités ouvrières du XIX^e siècle, jusqu'aux banlieues industrielles du XX^e siècle et aux Zones urbaines sensibles (ZUS) d'aujourd'hui, c'est tout un pan de l'histoire collective du peuple français qui est ainsi mis à l'honneur. En abordant de front les questions que posent les nouvelles politiques de la ville, ce voyage au sein de notre mémoire urbaine voudrait aussi inciter les citoyens à regarder vers le futur pour que, tous ensemble, nous prenions notre part dans le développement des quartiers populaires de la France de demain.

Conçue pour engager des débats citoyens dans les quartiers populaires, cette exposition est libre d'utilisation sous réserve de la présenter dans son intégralité. Elle est le fruit d'un travail mené à la suite des Assises Nationales des Régies de Quartier qui se sont tenues à Bron en 2010 au cours desquelles 50 propositions politiques ont été formulées.

Toute reproduction ou modification de cette exposition est interdite sans l'accord du Mouvement des Régies. Le formulaire de demande pour commander cette exposition est accessible sur le site internet www.lemouvementdesregies.org

Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier tient à remercier :
Gérard Noiriel pour la direction scientifique et la conception,
Aurélié Vitoux pour la conception graphique,
Sandrine Cardon, Martine Derrier, Nicole Picquart, Didier Testelin, pour leur travail de coordination.

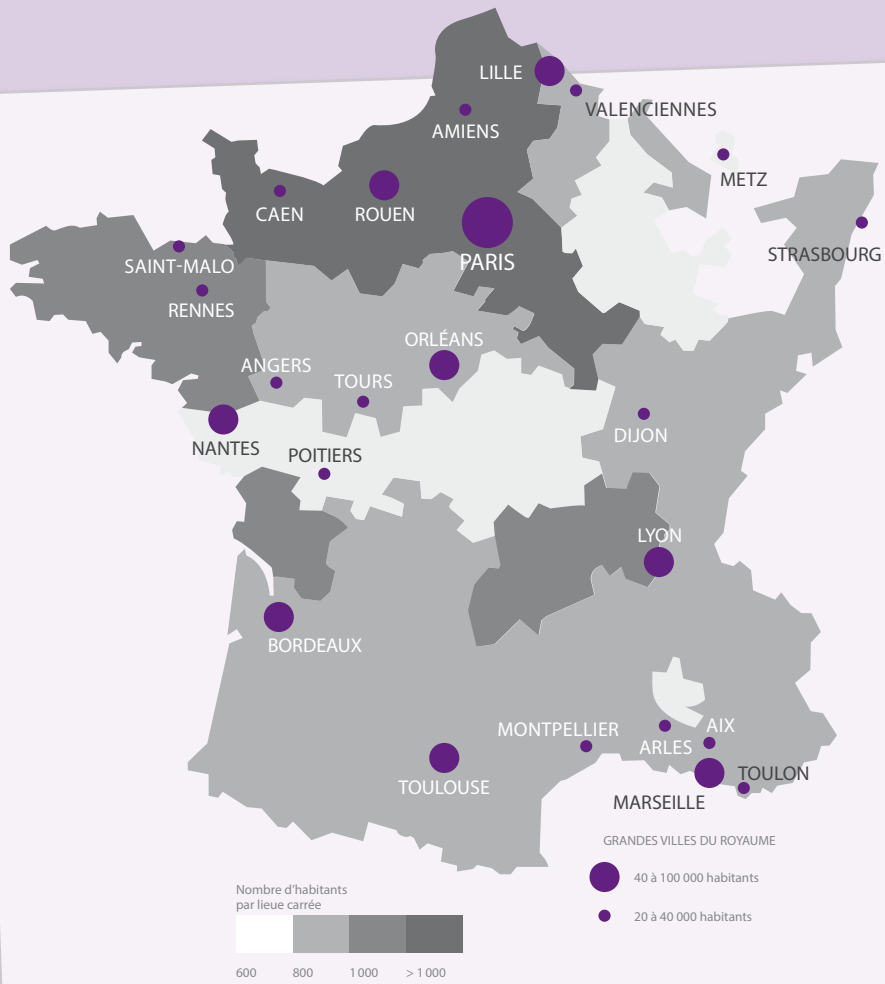
Nos remerciements vont également à :
Zinn-Din Boukhenaiissi, Clotilde Bréaud, Pierre Dallois, Wallid Djebbi, Jade Grélaud, Yann Mambert, Choukri Mhed.

et aux institutions suivantes :

ANRU, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Archives nationales du monde du travail, Agence photographique de la RMN-GP, CEDIAS, Musée social, Direct-Montpellier-plus, Écomusée de la communauté urbaine Le Creusot, Le Journal Officiel des Banlieues, Med'inMarseille, Mission Mémoires et Identités en Val-de-France, Musée d'histoire de la Ville de Marseille, Presse et cité, le British museum et Fragmentdetags.



© Le Mouvement des Régies - Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'accord du Mouvement des Régies



RÉPARTITION DE LA POPULATION VERS 1700

Vers 1700, la population urbaine était la plus dense dans le quart nord-ouest du royaume de France, principalement grâce à trois grandes villes : Rouen, Lille et Paris. À cette date, l'armature urbaine actuelle est déjà en place, sauf dans l'Est, région qui est encore faiblement urbanisée.



LES VIEUX QUARTIERS DU CENTRE

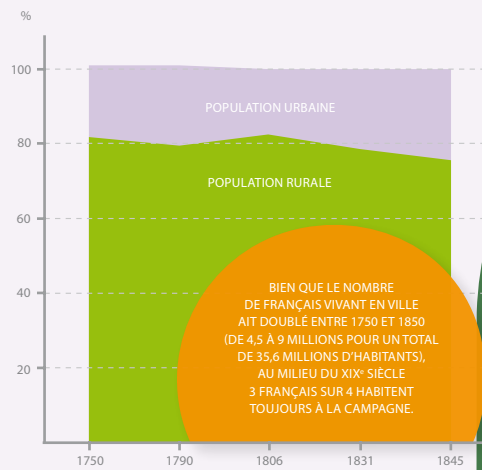
Les traces des grandes étapes du développement des villes françaises se lisent encore dans l'espace urbain d'aujourd'hui. La plupart d'entre elles ont grandi initialement à l'intérieur de murs d'enceinte que l'on peut toujours admirer dans les vieilles cités historiques, comme Avignon, Aigues-Mortes ou Carcassonne. À la fin du XVIII^e siècle, la France ne compte que 28 millions d'habitants et 85% d'entre eux vivent à la campagne. Les plus grandes villes de province (comme Lyon, Marseille ou Bordeaux) dépassent à peine les 100 000 individus. Avec ses 650 000 habitants, Paris est perçue comme une ville monstrueuse. Elle concentre les rouages politiques, administratifs et culturels du royaume de France ; ouvrière d'Europe, vers laquelle affluent les migrants de tous horizons.

Dans les villes de cette époque, les habitants s'entassent à l'intérieur de l'espace délimité par les remparts. Même si les artisans ont tendance à se regrouper par métiers dans certaines rues, la notion de «quartier populaire» n'a pas encore vraiment de sens. Chaque pâté de maison est un microcosme offrant un échantillon complet de la société urbaine.



VILLE

Commune de 2 000 habitants (ou plus) dont les habitations sont distantes de moins de 200 m.



LA CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE (1750-1845)

Source : Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, Histoire des populations de l'Europe, Tome 1, Des origines aux premières de la révolution démographique, Payot, 1993.

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse ;
L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là d'un enterrement la funèbre ordonnance,
D'un pas lugubre et lent vers l'Eglise s'avance,
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçons,
Font aboyer les chiens, et jurer les passans.
Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.
Là je trouve une croix de funeste présage :
Et des Couvreurs grimpez au toit d'une maison,
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
Là sur une charette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente.
Six chevaux attelés à ce fardeau pesant,
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant
D'un carrosse en passant il accroche une rouë ;
Et du choc le renverse en un grand tas de bouë.
Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer,
Dans le mesme embarras se vient embarrasser
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille.

Nicolas Boileau, Les embarras de Paris, Satire VI, 1650.



Auteur anonyme. Le Creusot en 1847. Lithographie réalisée d'après une aquarelle de Théodore © Economie de la communauté urbaine Le Creusot - Montceau les Mines.



Photographie anonyme. La cité de Villafra en 1904 © Economie de la communauté urbaine Le Creusot Montceau les Mines.

Ci-dessus une vue du Creusot au milieu du XIX^e siècle. Au premier plan, on distingue l'ancienne Fonderie royale ; au second plan, les ateliers métallurgiques ; à l'arrière-plan, la cristallerie, l'église Saint-Laurent et les maisons du bourg. À noter qu'un grand nombre d'ouvriers habite à proximité des usines dans des bâtiments longitudinaux appelés « casernes », composés de logements d'une seule pièce. Ci-contre un exemple de cité ouvrière illustrant le paternalisme des maîtres de forges. Les hommes sont invisibles sur cette photo parce qu'ils sont à l'usine ou à la mine. Les femmes sont confinées dans l'espace domestique.

LA VILLE-USINE & LES FAUBOURGS

Au XIX^e siècle, la révolution industrielle bouleverse le paysage urbain. Le développement des moyens de transport (machine à vapeur et chemin de fer) et la construction des premières grandes usines provoquent une accélération de l'exode rural.

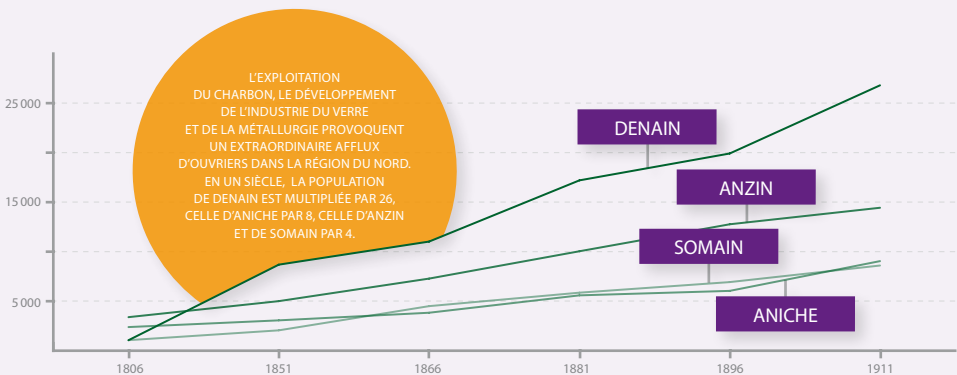
Ces nouvelles entreprises capitalistes recrutent en masse des ouvriers qui ne trouvent pas de logement sur place. Pour répondre à cette forte demande, deux types d'urbanisme font leur apparition. Dans les faubourgs des grandes villes naissent de nouveaux quartiers populaires. Les propriétaires de terrains construisent des habitations sommaires, jouxtant les usines, destinées à la location. Une bonne illustration de ce type d'urbanisme est fournie par les « courées » du Nord ; alignement de petites maisons en rez-de-chaussée, jointives et disposées de part et d'autre d'une cour-chemin. Lorsque les usines se développent dans des zones rurales, les patrons cherchent à fixer la main d'œuvre en construisant eux-mêmes des logements. L'exemple-type est celui du Creusot, ville industrielle construite de toute pièce par les maîtres de forge (les frères Schneider) pour s'assurer un contrôle total sur leurs ouvriers.

PATERNALISME

Idéologie patronale présentant l'entreprise comme une grande famille et les ouvriers comme des enfants qu'il faut éduquer et discipliner.

L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE DANS QUELQUES VILLES DU NORD

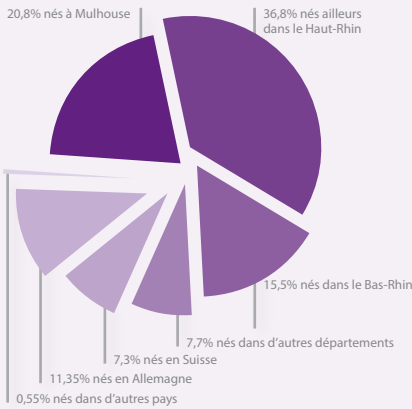
Source : Jérôme Bourdieu, Les villes nouvelles, aux limites du fait urbain l'exemple du Nord-Pas de Calais et du Pays de Galles au XIX^e siècle, étude comparative, Artois press université, 2004.



DES OUVRIERS VENUS D'AILLEURS

Liste de naissance des conjoints en % Total = 3588 mariages. Source : André Stiehl, L'immigration à Mulhouse dans la première moitié du XIX^e siècle © CERS, Archives de Strasbourg, 2010 (D'après un graphique de Stéphane Villevie).

En raison du développement de l'industrie textile, la ville de Mulhouse passe de 6 000 habitants en 1798 à 65 000 en 1870. La statistique des mariages montre le rôle essentiel joué par les migrations intérieures et étrangères dans cette explosion démographique.



Ci-dessus : Florentin Zumbach, Vue aérienne de la cité ouvrière de Mulhouse aujourd'hui © Région Alsace - Service de l'Inventaire et du Patrimoine, 2007.



PLAN PARCELLAIRE DU CADASTRE DE ROUBAIX (1846)

Source : Jacques Prouzet, Société d'émulation de Roubaix, 1969.

Les impôts étant alors calculés à partir du nombre de mètres de façade (et non de la surface occupée), les propriétaires construisent des maisons en profondeur, collées les unes aux autres avec de longs jardins. On voit sur ce plan que les ouvriers habitent à proximité des chefs d'entreprise (fabricants).



« Les plus pauvres habitent les caves et les greniers. Ces caves n'ont aucune communication avec l'intérieur des maisons : elles s'ouvrent sur les rues ou sur les cours, et l'on y descend par un escalier, qui en est très souvent à la fois la porte et la fenêtre (...). C'est dans ces sombres et tristes demeures que mangent, couchent et même travaillent un grand nombre d'ouvriers. Le jour arrive pour eux une heure plus tard que pour les autres, et la nuit une heure plus tôt. »

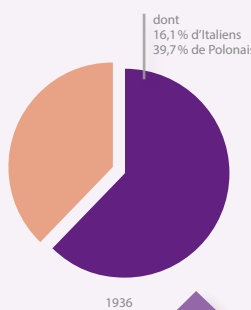
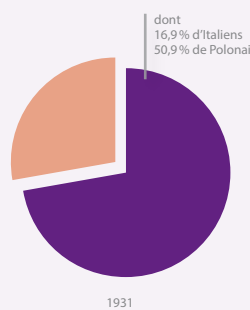
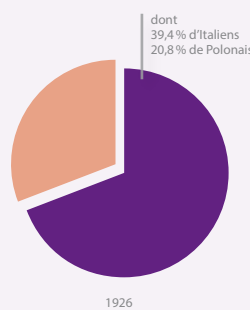
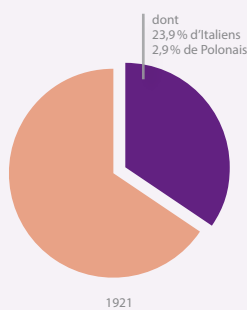
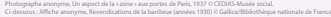
Louis René Villermé, « De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris ainsi que dans divers quartiers de beaucoup de grandes villes », Annales d'hygiène publique et de médecine légale, tome 3, 1830.

////////////////////////////////////

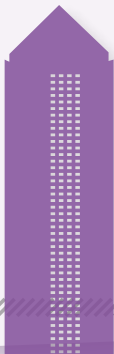
L'État commence alors à se préoccuper de la question du logement populaire (loi Loucheur de 1928), mais les municipalités restent très passives. La ségrégation entre quartiers riches et quartiers pauvres, née au milieu du XIX^e siècle, se renforce. À Paris, les classes aisées vivent désormais dans les quartiers huppés situés à l'ouest, alors que les classes populaires sont reléguées à l'est et au nord, près des ateliers et des usines.



LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES



Source : Luc Delmas, « Graumont, une cité polonaise en Lorraine du fer », in *Naissance et développement des villes minières en Europe*, Arras, Presses de l'Université d'Artois, 2004.



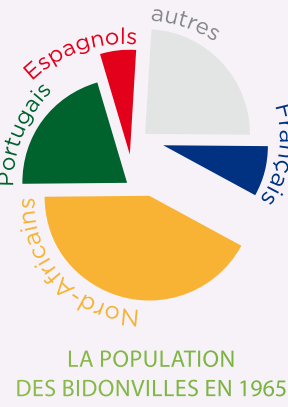
L'HABITAT PRÉCAIRE PENDANT LES « TRENTE GLORIEUSES »

En France, la résistance des petits paysans refusant le déracinement a longtemps freiné l'exode rural. C'est seulement dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale que celui-ci prend toute son ampleur.

La reconstruction du pays et le « boom » économique qui la suit provoque un formidable développement des villes. Entre 1946 et 1975, la population totale de la France augmente rapidement (de 40 millions à 55 millions d'habitants) et le taux d'urbanisation passe de 50 à 75%. Aux effets de l'exode rural s'ajoute l'arrivée de nouveaux immigrants (venus surtout du Portugal, d'Algérie et du Maroc) recrutés en masse comme manœuvres ou OS dans les grandes usines.

Comme rien n'a été prévu pour accueillir tous ces travailleurs, ils s'entassent dans les logements vétustes de centre ville, dans les garnis et les foyers loués par les « marchands de sommeil ». Les bidonvilles se multiplient autour des grandes villes industrielles.

La question du logement devient un enjeu politique majeur, illustré par l'action de l'abbé Pierre, un jeune prêtre qui a fondé le mouvement Emmaüs en 1949. L'appel qu'il lance le 1er février 1954, après la mort de plusieurs sans abris, rencontre un profond écho dans l'opinion.



En 1965, plus de 90% des personnes vivant dans un bidonville sont étrangères. Parmi elles, les immigrés venus du Maghreb sont majoritaires. En Région parisienne, le bidonville de Nanterre est surtout occupé par des Algériens et celui de Champigny par des Portugais.

L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ URBAINE (1946-1975)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, près d'un Français sur deux vivait à la campagne. Vingt ans plus tard, plus des deux tiers d'entre eux habitent dans une ville.



St. Oulafia, Développement du bidonville vers les immeubles proches des Douvres à Nanterre (1971).



Bulletin municipal de Gennevilliers, « Face à la crise du logement » (1961) © DR.



Jean Pottier, Bidonville de Nanterre (1957-1962) © Jean Pottier.



Gérard Bommart, Le bidonville de Champigny (fin 1964) © Gérard Bommart.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FOYER SIMCA (début des années 1970).

- ART. 2 : les ouvriers sont admis dans les centres d'hébergement à la requête de leur employeur (...).
- ART 6 : il est recommandé aux hébergés de verser à la caisse d'épargne ou en banque les sommes d'argent en leur possession (...).
- ART 8 : il est interdit d'obstruer les conduites de vidanges (des WC) d'une façon quelconque (...).
- ART 11 : les visites dans les chambres sont, pour des raisons de moralité, strictement interdites aux femmes. Les visites d'hommes sont admises en semaine de 18h30 à 21h et les jours fériés, de 9h à 11h, sur autorisation du surveillant du bâtiment.
- Au-delà de cette heure, les visiteurs sont considérés comme hébergés clandestins (...).
- ART 19 : la découverte d'occupants dans un appartement sera sanctionnée par le renvoi immédiat du ou des recéleurs.



© Centre - Affiche anonyme, Non aux bidonvilles (juin 1968) © Gallica/bnf.fr.



Cuisine de la « Maison descriptives », Salon des arts ménagers, Paris-Marché, n° 300, 26 février 1955 © DR.



Photographie anonyme, Jeunes jouent au football devant leur immeuble du grand ensemble - (Carnet Blanchet) à Garges-lès-Gonesse. Source : Patrimoine en Val de France, n° 6, sept. 2000 © DR.



Photographie anonyme, La cité de la Muette à Drancy dans les années 1930 © Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

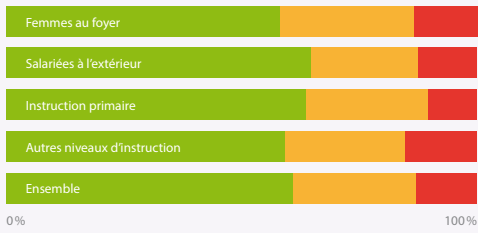
LA VIE QUOTIDIENNE DES FEMMES DANS LES GRANDS ENSEMBLES. L'EXEMPLE DE LA FRANCHE-COMTÉ

Source : Philippe Karamalla, Economie et statistique, n° 96, janvier 1978.

1935 FEMMES ONT ÉTÉ INTERROGÉES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE DANS 19 ZUP DE FRANCHE-COMTÉ.

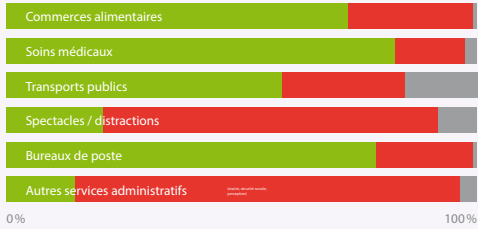
FEMMES AYANT DÉCLARÉ QU'ELLES SE SONT ADAPTÉES :

Facilement / Avec quelques problèmes / Pas du tout



FEMMES AYANT DÉCLARÉ AVOIR ACCÈS À :

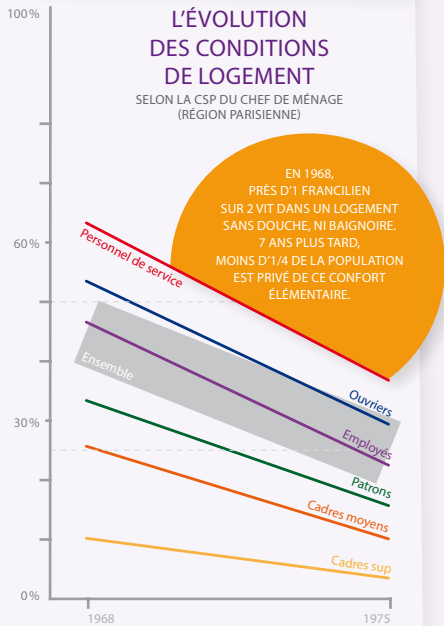
Oui / Non / Ne savent pas, sans objet



À la fin des années 1970, les classes populaires commencent à s'adapter aux normes de vie dans les grands ensembles. Mais les inégalités subsistent dans l'accès aux services administratifs et culturels.

L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT SELON LA CSP DU CHEF DE MÉNAGE (RÉGION PARISIENNE)

Source : Michel Pigeon, Les immigrés et les HLM, La cité du secteur HLM dans le logement de la population immigrée en Ile de France, 1975, Paris, Centre de sociologie urbaine, 1981.



La « ville nouvelle » contre le « grand ensemble » (1973).

« Le grand ensemble est sans amarrés.

La ville nouvelle devient le nœud d'un réseau de liaisons. En région parisienne, les villes nouvelles ne doivent pas relancer une urbanisation périphérique, mais structurer une banlieue préexistante, assurer à ses habitants aussi le droit à la ville ».

Olivier Guichard, Ministre de l'aménagement du territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, « Déclaration sur les orientations de la politique urbaine », Assemblée nationale, 17 mai 1973.

LES GRANDS ENSEMBLES

Les premiers «gratte-ciels» français sont construits à Drancy au cours des années 1930. En 1945, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) engage un ambitieux programme de logements HLM (Habitations à Loyer Modéré). Mais la politique urbaine débute véritablement au milieu des années 1950 avec les premiers «grands ensembles».

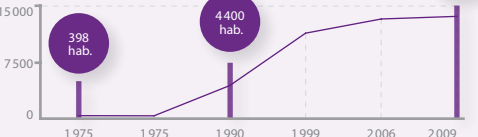
Privilégiant les critères du moindre coût et de la rapidité d'exécution, les architectes multiplient les tours et les barres d'immeubles réunissant plusieurs milliers de logements dans lesquelles vivent des dizaines de milliers de personnes. Structurés par l'autoroute et le supermarché, ces nouveaux quartiers sont en phase avec la «civilisation de l'auto-mobile», qui entérine la séparation entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Ces logements adoptent les normes du confort moderne. Au départ, ils sont réservés aux fractions supérieures des classes populaires (employés, ouvriers qualifiés). Les familles pauvres, en majorité issues de l'immigration, qui vivaient surtout dans les bidonvilles, sont relogées dans des cités de transit.

À la fin des années 1960, la politique de la ville s'oriente vers la construction des «villes nouvelles» et des quartiers pavillonnaires. Les employés et les ouvriers qualifiés désertent alors les grands ensembles où sont relogées les familles immigrées les plus modestes.



Émile Perret, L'organisation spatiale de la ville nouvelle, La Nouvelle, essai sur le développement de la région parisienne, 1965, Paris, Centre de sociologie urbaine, 1981.



LA PROGRESSION DE LA POPULATION D'UNE VILLE NOUVELLE. L'EXEMPLE DU VAUDREUIL (VAL-DE-REUIL), PRÈS DE ROUEN

Le nouveau Schéma d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (SDAURP), adopté en 1965, décide la création de neuf «villes nouvelles» dont «Vaudreuil» dans le département de l'Eure. L'objectif est à la fois d'accueillir des activités venues de la Région parisienne et de décongestionner l'agglomération rouennaise. La ville prend le nom de Val-de-Reuil en 1984.

GRAND ENSEMBLE

Aménagement urbain comportant plusieurs bâtiments isolés souvent des barres et des tours, construits sur un plan masse constituant une unité de conception. Il peut être à l'usage d'activité et d'habitation et, dans ce cas, comporter plusieurs centaines ou milliers de logements.

HLM (Habitations à Loyer modéré)

Logements sociaux gérés par des organismes qui bénéficient d'un financement public. En 2010, la France comptait 4 millions de logements à loyer «modéré», ce qui représentait 43 % du marché locatif total. Les HLM hébergent aujourd'hui plus de 12 millions de personnes.



Photographie aérienne, Castors et premiers immeubles du grand ensemble construit à Sarcelles en 1955, collection particulière de Maurice Bernadot © DR



Photographie ancienne, La cité jardin d'Arcueil dans les années 1920 © DR



Julien Chapat, Cité-Victor chez moi 7 © Julien Chapat

OÙ C'EST CHEZ MOI ?

Plus d'un Français sur deux souhaite devenir propriétaire, mais ce désir varie en fonction de la position sociale. Il est moins fréquent chez les ouvriers que chez les « indépendants » (chefs d'entreprises, professions libérales). L'exemple de Renault-Flins montre néanmoins que la proportion d'ouvriers propriétaires d'un pavillon a nettement progressé au cours des années 1990.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE : DU DÉSIR À LA RÉALITÉ



Source : CREDES, Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » juin 2005.

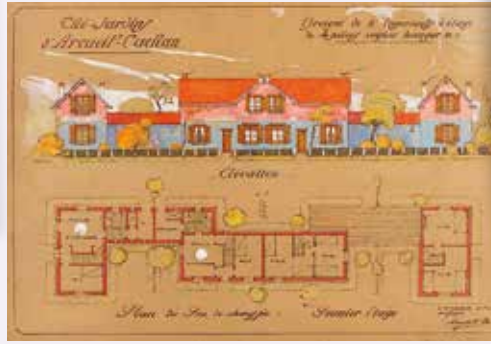
SOUHAITERIEZ-VOUS ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ ?
(Personnes interrogées : locataires ou logés gratuitement, soit 51 % de la population française)

DES CITÉS-JARDINS AUX PAVILLONS PÉRI-URBAINS

Dès le XIX^e siècle, soucieux de stabiliser et discipliner leur main d'œuvre, les patrons avaient fait miroiter aux ouvriers le rêve de devenir propriétaires de leur maison. À la même époque émergent les premiers projets de « cité-jardins » privilégiant la construction de pavillons individuels.

Après la Seconde Guerre mondiale apparaissent les Castors, mouvement coopératif d'auto-construction qui compte aujourd'hui 50 000 adhérents. Mais c'est sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) que l'État commence à favoriser massivement l'accession à la propriété. La loi adoptée en 1977 rompt radicalement avec la politique antérieure de construction de logements collectifs, au profit d'une stratégie privilégiant le recours au crédit immobilier. Un nouveau clivage se développe alors dans les banlieues opposant le peuple des locataires vivant dans les « grands ensembles » et le peuple des petits propriétaires habitant dans des pavillons.

La multiplication des lotissements péri-urbains a permis à beaucoup d'employés et d'ouvriers qualifiés d'accéder à la propriété. Mais cette démocratisation a accentué la « ghettoïsation » des plus pauvres.

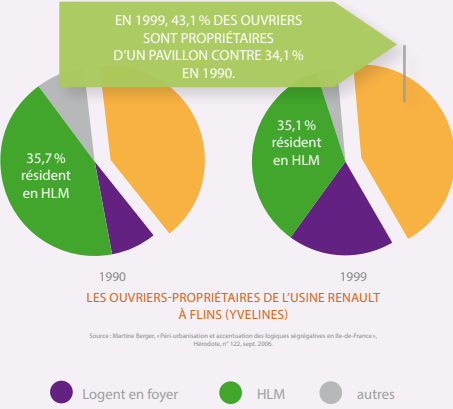


Maurice Payen Dorval, Plan de la cité-jardin d'Arcueil-Cachan vers 1920 © DR

CITÉ-JARDIN

Concept né en Angleterre au XIX^e siècle. Il désigne une forme particulière de lotissement où des pavillons, des espaces verts et des équipements publics s'imbriquent pour former un quartier harmonieux, peu dense et relativement autonome. En France, ces quartiers ont surtout été pensés comme des logements sociaux pavillonnaires.

Le programme réalisé à Arcueil dans l'entre-deux-guerres comptait 228 habitations organisées en groupes de 2 à 6 pavillons, avec une coopérative alimentaire, un groupe scolaire et un stade.



« J'ai déjà fini le prêt patronal et je me dit que c'est pas trop tôt. On a une maison, on a un toit, eh bien ça suffit, il faut pas essayer de trop tirer la corde, il faut s'en contenter [...]. Il y en a qui ne peuvent pas ne pas péter plus haut que leur cul ! Nous on fait avec nos propres moyens ! ».

Témoignage d'un propriétaire de pavillon au chômage dans la banlieue de Toulouse, cité par Lionel Rouge, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en péri-urbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain ?*, Thèse de Géographie, 2005.

« Les pavillons en face, on ne vaut rien à leurs yeux. Ils vont jusqu'à planter des sapins pour qu'on ne les voie pas ».

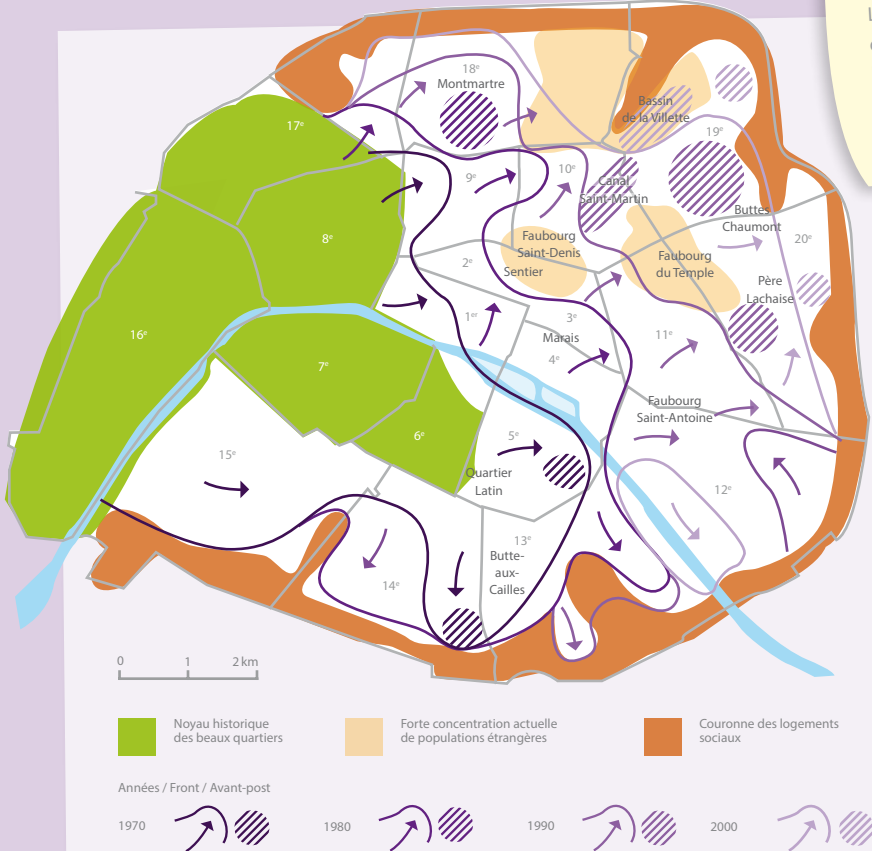
Témoignage d'un habitant de la cité Allende à Saint-Denis, recueilli par Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, « Peut-on encore parler de quartier populaire ? », *Espace et société*, 2/2002.

GENTRIFICATION

Néologisme inventé en 1964 par un sociologue anglais. Le mot est composé à partir de gentry, terme péjoratif qui désigne les élites. Il est employé aujourd'hui en français pour dénoncer l'embourgeoisement des quartiers populaires.

L'EMBOURGEOISEMENT DES CENTRES-VILLES

La physionomie des quartiers évolue au cours du temps en fonction de nombreux paramètres. À Paris, le quartier du Marais, habité par des aristocrates au XVI^e siècle, est devenu un quartier populaire et insalubre aux XIX^e et XX^e siècles. Depuis une vingtaine d'années, il suscite à nouveau la convoitise des classes aisées. En favorisant l'accès à la propriété au détriment du logement collectif, l'État a accéléré ce processus de reconquête des vieux quartiers par les classes moyennes au détriment des familles populaires. Dans la plupart des grandes villes du pays, la réhabilitation du centre a provoqué une augmentation faramineuse des prix du mètre carré. Les activités artisanales ou industrielles qui s'étaient maintenues dans ces espaces disparaissent, au profit des zones uniquement résidentielles. Cet embourgeoisement des quartiers populaires débouche sur une forme de mixité sociale résultant de «la loi du marché». Elle provoque souvent des tensions, car les nouveaux venus imposent aux autres leurs normes en matière d'usage de l'espace et de style de vie (sécurité, hygiène, vie scolaire, culture).

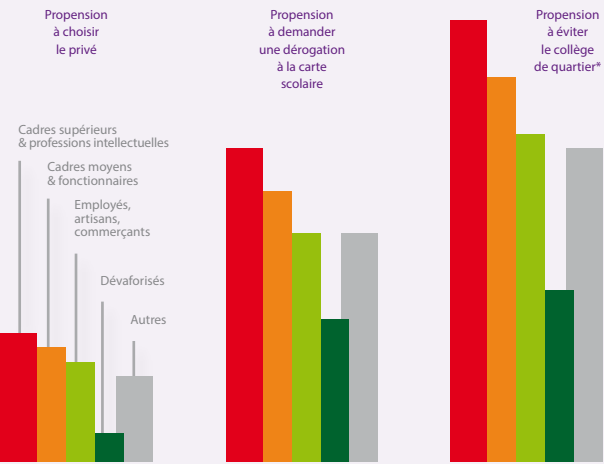


L'EMBOURGEOISEMENT DE PARIS

Source : Anne Clerval, La gentrification à Paris intra-muros, thèse de géographie, Université de Paris 1, 2006.



LA RÉNOVATION DU CENTRE DE LILLE : AVANT / APRÈS



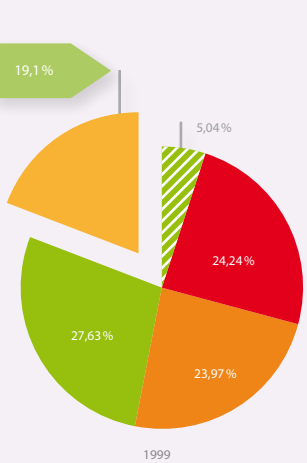
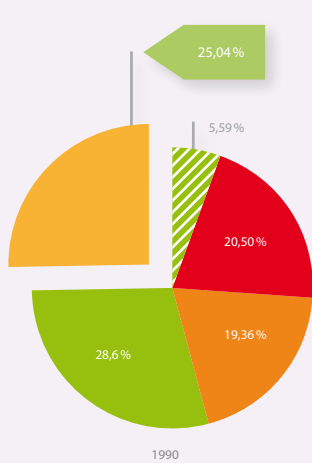
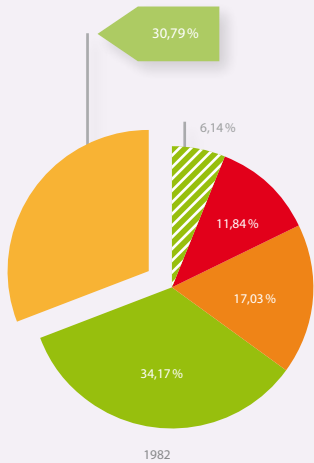
COMMENT CONTOURNER LA « MIXITÉ SOCIALE ». L'EXEMPLE DE LA CARTE SCOLAIRE

Source : Jean-Christophe François, « Échec à l'intégration en milieu et déviation sociale des franges sociales à Paris », Espaces géographiques, n°4, 2002.

Les taux d'évitement des «défavorisés» sont toujours très inférieurs à ceux des autres catégories. Cette différence est plus marquée pour le recours au privé que pour les dérogations. Le filtrage social s'effectue d'abord en amont. Les inégalités sociales les plus fortes concernent les stratégies mises en œuvre pour éviter l'établissement scolaire de son quartier.



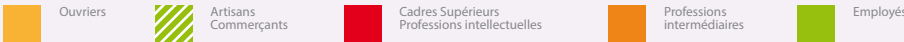
À gauche : Autocollant contre la gentrification, Beaupré (2010).
Source : Regroupement des Regies (Regroupement des Regies).
À droite : Autocollant de soutien à La Case Marais, repart en septembre 2010 dans une campagne nationale (Regies, Beaupré (2010)).
Source : Regroupement des Regies (Regroupement des Regies).



LA RELÉGATION DES PAUVRES (QUARTIER SAINTE-MARTHE, X^e ARRONDISSEMENT DE PARIS)

Source : INSEE, Recensements, 1982, 1990, 1999.

Tout au long du XX^e siècle, le quartier Sainte-Marthe est resté très populaire, avec une forte composante de ménages immigrés. L'«Opération publique d'amélioration de l'habitat» (OPAH), engagée il y a une quinzaine d'années, a attiré une nouvelle population exerçant surtout des professions intellectuelles ou artistiques au détriment des ouvriers et des employés.



« La majorité de ma clientèle, ce sont des intermittents du spectacle. C'est une forte demande de ces gens-là sur ce quartier, parce que ce quartier jouit de cette réputation [...]. Le fait qu'il y ait beaucoup d'artistes dans le vingtième, ça sécurise le quartier parce que ce sont des gens qui vivent énormément en communauté [...]. Ça attire une autre clientèle, parce que ça attire tous les gens qui vivent un peu avec l'art au quotidien, qui aiment les artistes, qui aiment la peinture, qui aiment la sculpture, qui aiment toutes ces choses-là. »

Témoignage d'un agent immobilier, rue de Ménilmontant (Paris 20^e), cité par Elsa Vivant et Eric Charmes, « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question », Métropoles (En ligne), 3/2008. (URL : <http://metropoles.revues.org/1972>).



Photographie Jacques, La Miroiterie, repart d'artistes (rue de Ménilmontant dans le 20^e arrondissement de Paris) © DR.

Zones Urbaines Sensibles (ZUS)
Territoires infra-urbains
définis pour être la cible prioritaire
de la politique de la ville.



Photographie anonyme, Scène de vie quotidienne à Bussy (Loire 2004) © Marie de Bello



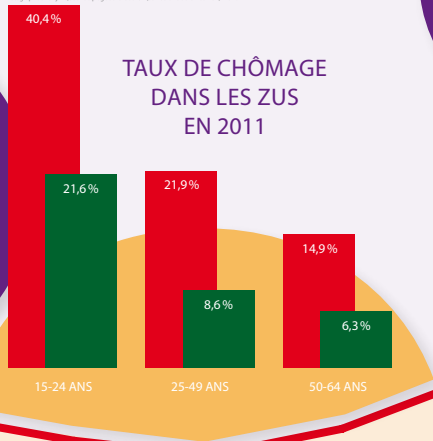
Martine Doreau, Enfant Pictor, Jeunes dans la Cité des Lumières, Portmanteau sous Bois © Les Petits Nouveaux 2013



Yves Houbert, École de rue au collège (St) du Champ (Saint-Denis, 31/10/2003) © Yves Houbert

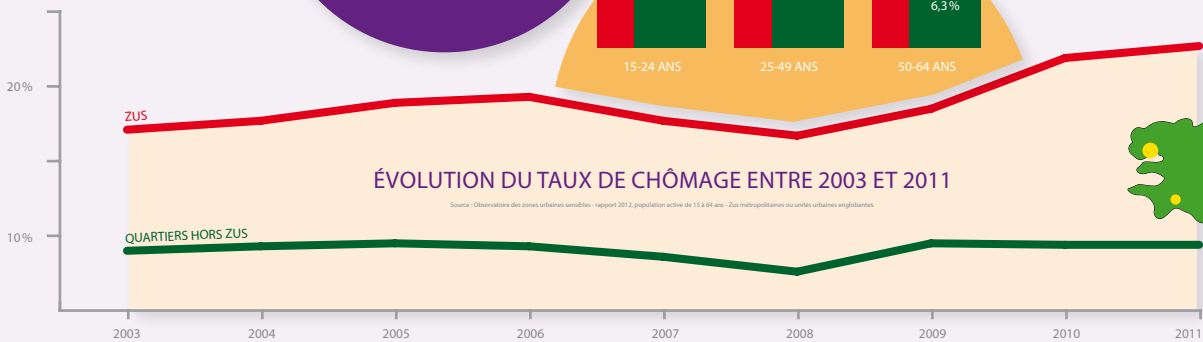
ENTRE 2008 ET 2011, LE TAUX DE CHÔMAGE DANS LES ZUS EST PASSÉ DE 16,7 % À 22,7 %. ALORS QU'IL VA AUGMENTÉ « QUE » DE 7,6 % À 9,4 % DANS LES AUTRES QUARTIERS DES VILLES COMPRENANT UNE ZUS. CE SONT LES PLUS JEUNES QUI SONT LE PLUS FORTEMENT TOUCHÉS PAR CETTE DÉGRADATION DE L'EMPLOI (LE TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS DÉPASSAIT 40% DANS LES ZUS EN 2011).

TAUX DE CHÔMAGE DANS LES ZUS EN 2011



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE ENTRE 2003 ET 2011

Source : Observatoire des zones urbaines sensibles - rapport 2012, population active de 15 à 64 ans - ZUS métropolitaines ou unités urbaines agglomérées.



LA MONTÉE DES LOYERS IMPAYÉS DANS LES HLM D'ÎLE-DE-FRANCE

Source : Union sociale pour l'habitat de l'Île de France, Cartes des organismes HLM franciliens pour prévenir les expulsions locatives, Dossier mensuel n° 23, mars 2011.



En 2006, plus de 500 000 ménages franciliens ont été dans l'incapacité de payer leur loyer, leurs charges locatives ou leurs mensualités d'emprunt.

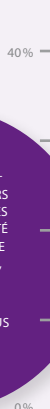


Photographie anonyme, Cité des Bonaparte à Montfermeil, 2011 © DR

L'INVENTION DES « QUARTIERS SENSIBLES »

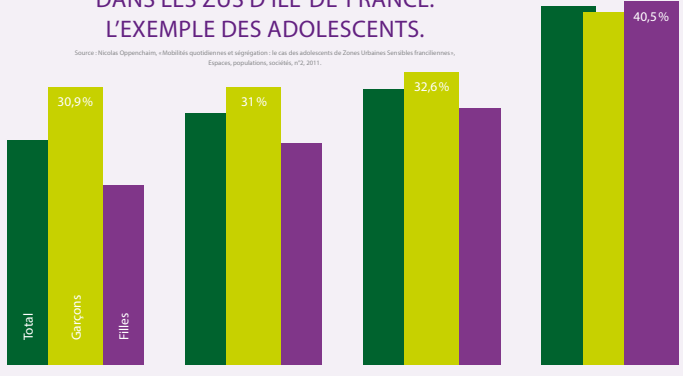
Au cours des trente dernières années, l'histoire du peuplement des quartiers populaires a été affectée par des changements majeurs. Construits à la va-vite et au moindre coût, les grands ensembles se sont rapidement dégradés. La fuite vers les zones pavillonnaires péri-urbaines des ménages les plus solvables a aggravé la ségrégation sociale au détriment des cités les plus vétustes, où vivent des familles immigrées, massivement touchées par le chômage. Le fort sentiment d'exclusion ressenti par les habitants de ces cités, notamment chez les jeunes, a alimenté des tensions sociales dont les médias se sont emparé, accentuant ainsi leur stigmatisation. La crise a aussi entraîné le retour de l'habitat précaire (bidonvilles, camps, cités de transit) pour les nouveaux migrants (principalement les Roms). En 1996, la loi a défini 751 zones urbaines sensibles (ZUS) réparties sur l'ensemble du territoire. L'intervention massive de l'État dans ces secteurs prioritaires a favorisé le développement d'un urbanisme rompant avec la traditionnelle architecture de barres et de dalles. Mais la définition administrative des quartiers dits « sensibles » a aussi alimenté les discours misérabilistes. Contre ces stéréotypes il faut rappeler, d'une part, qu'il existe aujourd'hui une très grande diversité au sein des ZUS et, d'autre part, qu'un très grand nombre de quartiers populaires ne fait pas partie des « zones sensibles ».

Adolescents ayant une activité autonome en dehors de leur commune.



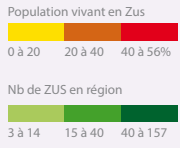
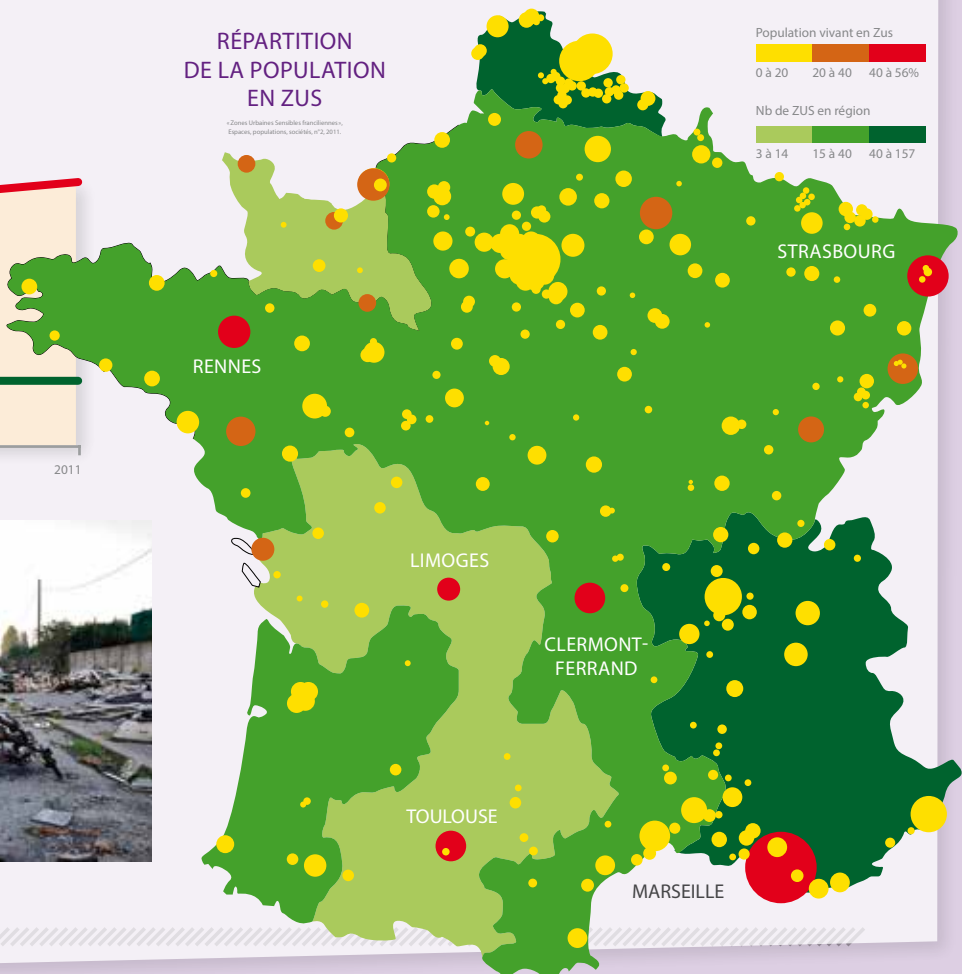
LA SÉGRÉGATION SPATIALE DANS LES ZUS D'ÎLE-DE-FRANCE. L'EXEMPLE DES ADOLESCENTS.

Source : Nicolas Oppenheim, « Mobilités quotidiennes et ségrégation : le cas des adolescents des Zones Urbaines Sensibles franciliennes », Espaces, populations, sociétés, n°2, 2011.



RÉPARTITION DE LA POPULATION EN ZUS

Source : Zones Urbaines Sensibles franciliennes, Espaces, populations, sociétés, n°2, 2011.



DE NOUVELLES FORMES D'ACTION COLLECTIVE



Marche silencieuse en hommage à Zinedine Zidane et Brice Tassat, à Cléry-sous-Bellou (27) octobre 2005 © DR / Source: Paris-Match, 18 septembre 2005



Pierre Verdy, Manifestation de familles de mal-logés à Paris (28 décembre 2012) © AFP



Mathieu Fédouche, Manifestation contre la fermeture du site PSA d'Aulnay le 9 octobre 2012 © AFP



Albert, La ville des Régies de quartier © CDRD

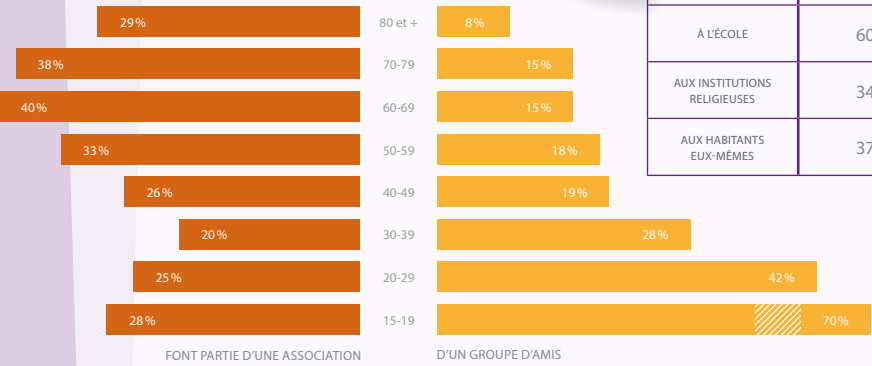


L'entreprise a longtemps été le cœur des mobilisations impulsées par le monde ouvrier. Aujourd'hui, la lutte pour l'emploi reste l'une des principales préoccupations dans les quartiers populaires. Mais la crise économique a multiplié les facteurs qui alimentent les tensions sociales. Depuis les années 1980, c'est souvent la mort d'un jeune, suite à des affrontements avec la police, qui a été le détonateur de ces révoltes ; les émeutes de novembre 2005 ayant marqué leur paroxysme. Ces soulèvements spontanés sont souvent le point de départ d'actions collectives plus durables et plus respectueuses des règles démocratiques. La politique de la ville a été élaborée par à-coups pour répondre à la crise des banlieues. Soutenues par des financements publics, une multitude d'associations ont vu le jour pour rénover et enrichir la démocratie locale, lutter contre les discriminations, favoriser l'accès à l'emploi et à la culture.

LA SOCIABILITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Source : INSEE, enquête PCV - Vie du quartier juin-octobre 2001, intercommunalité de Saint-Malo, Octobre 2002

Exemple à Saint-Malo (quartiers classés « prioritaires » : La Découverte, Bellevue et La Madeleine).



LA VIGUEUR DE LA SOCIABILITÉ DES QUARTIERS POPULAIRES EST ILLUSTRÉE À LA FOIS PAR LA FORTE IMPLICATION DES MALOIS DANS LA VIE ASSOCIATIVE (SURTOUT CHEZ LES SENIORS) ET PAR LA CONFIANCE QUE LES FRANCIENS MANIFESTENT À L'ÉGARD DES ASSOCIATIONS DE QUARTIERS POUR RÉSOUDRE LEURS DIFFICULTÉS QUOTIDIENNES.

À QUELLES INSTITUTIONS FAITES-VOUS CONFIANCE POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ ?

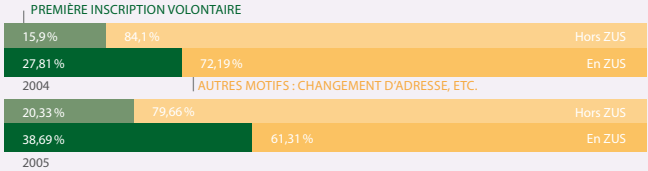
Source : Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France, Les habitants des zones urbaines sensibles et leur quartier, novembre 2005

	PERSONNES « PLUTÔT À L'AISE » FINANCIÈREMENT	PERSONNES EN SITUATION « DIFFICILE »	MOYENNE ZUS ILE-DE-FRANCE
AUX ASSOCIATIONS DE QUARTIERS	47%	39,5%	43%
À L'ÉTAT	36%	26%	30%
À L'ÉCOLE	60%	53%	57%
AUX INSTITUTIONS RELIGIEUSES	34%	26,5%	28%
AUX HABITANTS EUX-MÊMES	37%	28%	34%

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES. RÉPARTITION DES MOTIFS D'INSCRIPTION EN ZUS ET HORS ZUS (2003/2005)

Source : Céline Brasseur et Jean-Yves Dormagen, « Segregation sociale et ségrégation politique. Sur l'inscription électorale des milieux populaires », Centre d'études sociologiques, Rapports et Documents, 2007

En 2005, les ZUS se sont distinguées des autres territoires par une plus forte propension des habitants à s'inscrire sur les listes électorales. Le fait que ce soit les « premières inscriptions volontaires » qui aient le plus augmenté permet de voir dans cette dynamique une conséquence des émeutes de novembre et décembre 2005.



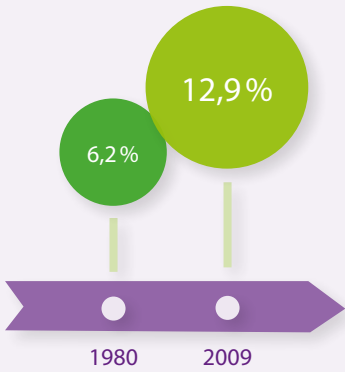
« QUELLES SONT POUR VOUS LES VALEURS DE L'ISLAM ?

L'ouverture, le partage, la solidarité. Quand il y avait un mort dans le quartier, et il y en a eu malheureusement, il y avait des veillées. On se retrouvait avec la famille endeuillée, et il y avait une solidarité incroyable, palpable, car tu apportais des choses à manger et tu donnais de l'argent pour rapatrier le corps, et cette solidarité était affective, car on était là. Et cela durait 40 jours... »

Djamel Debouze, Interview au journal La Vie, 4/10/2012.

LA PROGRESSION DES « MARIAGES MIXTES » EN FRANCE

Source : Statistiques de l'état civil (mariages), ministère de la Justice (2010)



Depuis trente ans, la progression spectaculaire des couples « mixtes » (surtout visible dans les quartiers populaires), s'inscrit en faux contre les discours dénonçant la « montée du communautarisme ».

LES QUARTIERS POPULAIRES À LA CROISÉE DES CHEMINS

La loi d'orientation et de programmation pour la ville (adoptée le 1er août 2003) a marqué un nouveau tournant dans l'histoire des quartiers populaires. La construction et la réhabilitation de plusieurs centaines de milliers de logements ont permis d'améliorer l'habitat social (en l'adaptant notamment aux nouvelles normes écologiques), de décloisonner des cités enclavées grâce aux réseaux de transports en «site propre» et au développement des «nouvelles technologies». Des embryons de «centre-ville», des «éco-quartiers», de nouveaux équipements culturels ont été construits pour combattre les cités-dortoirs et améliorer le «vivre ensemble». Mais trop souvent ces programmes urbains ont été réalisés sans tenir compte de l'avis des habitants. Des tours ont été détruites malgré l'opposition de leurs résidents. Et la plupart des projets d'éco-quartiers, destinés aux classes moyennes, ne tiennent pas suffisamment compte des aspirations des classes populaires.

Plus que par les démolitions de logements, l'idée s'impose aujourd'hui que c'est la diversification de l'habitat, le désenclavement et la participation des habitants qui permettront la réussite des opérations de rénovation urbaine, tout en favorisant le développement de la mixité sociale dans les quartiers défavorisés.



Photo: Dailies, Usine de tracteurs transformée en cinéma à Vézère © CMLG



Jade Giffard, Jardins partagés à Angers ©2012 © CMLG



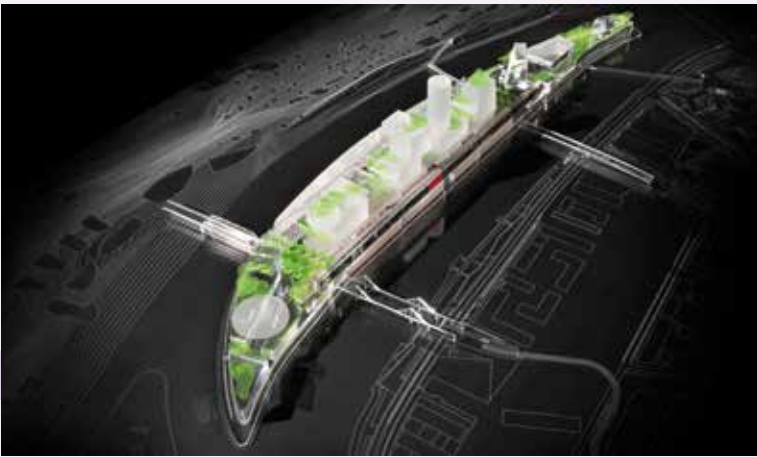
Walid Djakli, Fais la TV. La web-TV citoyenne du quartier Madaoui (Paris) © Walid Djakli

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES, 19 FÉVRIER 2013

« Les décisions prises lors du comité interministériel des villes du 19 février 2013 visent tout d'abord à rénover la méthode d'élaboration de la politique de la ville. Il s'agit avant tout de renforcer sa dimension participative, en donnant localement une plus large place aux habitants et acteurs de proximité (décision 1) et en associant plus étroitement l'ensemble des partenaires (décision 2). Il s'agit également de réformer la gouvernance de l'État en vue de clarifier et améliorer le pilotage interministériel de la politique de la ville (décisions 3 et 4). »

DESTRUCTION ET RÉHABILITATION D'UN QUARTIER INDUSTRIEL : L'EXEMPLE DE L'ÎLE SEGUIN À BOULOGNE-BILLANCOURT EN 1930, AUJOURD'HUI & DEMAIN

1. Photographie aérienne. L'usine de l'île Seguin et l'usine de l'île Seguin (commune de Billancourt) dans les années 1930 © D. 2. Photographie aérienne. L'île Seguin aujourd'hui © Dailies. 3. Photographie aérienne. Rénovation de l'île Seguin. Le projet de Jean Nouvel © D. 4. Photographie aérienne. L'île Seguin aujourd'hui. Habitat, équipements culturels, Basse-Arsenal, 2010.

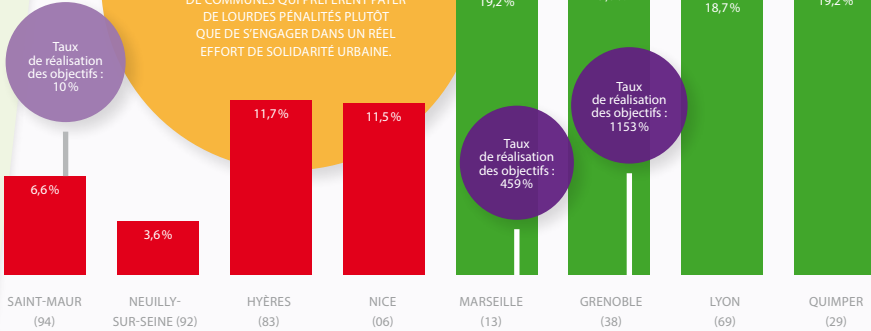


L'ENGAGEMENT DES RÉGIES DE QUARTIER DANS LA RÉNOVATION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Source : https://www.mairie-nantes.fr/

« Au début des années 1980 émerge dans les quartiers populaires un nouveau dispositif qui conjugue insertion par l'emploi, éducation populaire et économie solidaire : les Régies de Quartier. Elles s'engagent sur la participation effective des habitants au projet à tous les niveaux (salariés, usagers, administrateurs). L'exigence que portent les Régies décline les processus de construction de nouvelles formes de démocratie locale et confère au dispositif une dimension politique ».

ALORS QUE LA LOI SRU A FIXÉ LA PART MINIMALE DES LOGEMENTS SOCIAUX À 20% DU TOTAL (25% EN 2013), CETTE RÈGLE EST OUVERTEMENT BAFOUÉE PAR UN GRAND NOMBRE DE COMMUNES QUI PRÉFÈRENT PAYER DE LOURDES PÉNALITÉS PLUTÔT QUE DE S'ENGAGER DANS UN RÉEL EFFORT DE SOLIDARITÉ URBAINE.



LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE PROGRAMMÉES, ENGAGÉES ET RÉALISÉES, AU 31 DÉCEMBRE 2010

Les deux tiers des opérations de rénovation urbaine programmées en 2004 n'avaient pas encore été réalisées en 2010. Le décalage est particulièrement net pour les logements «reconstruits» et «résidentiels».

	NOMBRE DE LOGEMENTS DÉMOLIS	NOMBRE DE LOGEMENTS RECONSTRUITS	NOMBRE DE LOGEMENTS RÉHABILITÉS	NOMBRE DE LOGEMENTS RÉSIDENTIÉS	TOTAL
TOTAL PROGRAMMATION	139 000	133 150	322 300	341 000	932 230
TOTAL DES OPÉRATIONS ENGAGÉES (2004-2010)	92 900	82 200	248 900	202 700	626 700
TOTAL DES OPÉRATIONS LIVRÉES (2004-2010)	73 047	39 714	124 180	85 216	322 157

En 2008, la part des emplois bénéficiant des exonérations des charges sociales était de 36% du nombre total des emplois salariés en ZUS. Les effets de cette incitation financière se sont estompés à partir de 2009.



87. Le centre-ville de Vaulx-en-Velin en 2015 © Agence d'Urbanisme (Lyon)

